

Extrait du registre
des délibérations de la commune de Bernes sur Oise
Séance du 7 novembre 2024

**Date de la
convocation**
30/10/2024

Date d'affichage
30/10/2024

**Nombre de membres
Afférents au Conseil
municipal : 23**

En exercice : 23

Le sept novembre de l'an deux mille vingt-quatre à vingt heures, les membres du Conseil municipal se sont réunis à la salle du conseil municipal en séance publique, sur la convocation qui leur a été adressée par le maire conformément aux articles L. 2121-10, L.2121-11 du code général des collectivités territoriales.

Présents : 17 – Elodie ALBENDIN, Olivier ANTY, Véronique APPOLONUS, Nathalie BAHILIL, Abdoulaye DIATTA, Denis DUBOSQUELLE, Céline FOURQUAUX, Olivier FOUR, Anne-Marie GALLIMARD, Maryline GIRARD, Ronald GEORGES, Stéphane LACOSTE, Michel MALINGRE, Nicolas MEYFROODT, Sandra ORLUC, Dorothee OULIE, Nicolas TAGUAY,

Formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés :

Absents : 3 – Lisa CODET, Sayed RUNJANALLY, Sylvia WARNER

Absents ayant donné procuration : 3 – Virginie COUTINHO à Nathalie BAHILIL, Carine FRAISSE à Abdoulaye DIATTA, John FRAISSE à Olivier FOUR

Secrétaire de séance : Nicolas MEYFROODT

Réf : CM 2024-53

Pour : 20
Contre :
Abstentions :

Acte rendu exécutoire
après dépôt en
Préfecture de Pontoise
le : 14 NOV. 2024

et publication
électronique ou
notification
du : 14 NOV. 2024

OBJET : Cautionnement des opérations de construction de logements sociaux

Le Maire rappelle à l'assemblée :

Le bailleur social OPH-OPAC de l'Oise va construire une Résidence pour personnes âgées de 30 logements collectifs au cœur du Lotissement « Le Petit Bois » situé Rue de Creil.

Le cautionnement demandé par cet organisme, se monte à :

- 4 633 788 € pour la construction de 30 logements et la salle commune dont 10 en PLAI, 11 en PLUS et 9 en PLS (*)

Le Conseil Municipal,

- Après avoir pris connaissance des bilans comptables de l'OPAC de l'Oise,
- Considérant les capacités financières de l'organisme,
- Considérant les références sérieuses avancées

APPROUVE le cautionnement de la Commune de Bernes sur Oise, à hauteur de 4 633 788 €.

La convention de garantie d'emprunt et de réservation des logements avec contrats de prêts annexés sera présentée lors d'un prochain Conseil Municipal.



ADOPTÉ : à l'unanimité 20 voix pour (Elodie BENDIN, Olivier ANTY, Véronique APPOLONUS, Nathalie BAHIL, Virginie DIATTA, Denis DUBOSQUELLE, Céline FOURQUAUX, Olivier FOUR, Carine FRAISSE, John FRAISSE, Anne-Marie GALLIMARD, Ronald GEORGES, Maryline GIRARD, Stéphane LACOSTE, Michel MALINGRE, Nicolas MEYFROODT, Sandra ORLUC, Dorothée OULIE, Nicolas TAGUAY)

Fait à Bernes sur Oise, le 7 novembre 2024

Vu pour extrait certifié conforme au registre

Le Maire,

Le Secrétaire de séance

Olivier ANTY



Nicolas MEYFROODT



(*)

PLAI : Prêt Locatif Aidé d'Intégration
PLUS : Prêt Locatif à Usage Social
PLS : Prêt Locatif Social

*Le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du tribunal administratif de Pontoise dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.
Le Tribunal Administratif peut être saisi au moyen de l'application « Télérecours citoyens » accessible par le biais du site www.telerecours.fr et ce en application de l'article R.421-1 du code de justice administrative.*